

RAPPORT D ESSAI DE FABRICATION

Fabricant et personne autorisée à constituer le dossier technique

HAULOTTE GROUP
108 RUE DE COURCELLES

51100 REIMS
FRANCE

HAULOTTE GROUP
RUE EMILE ZOLA
CS 30045
42420 LORETTE
FRANCE

Nacelle élévatrice de personnel

Nom commercial	STAR 10
Charge maximale d utilisation	200kg
Numéro de série	2139763
Cette machine a été conçue, assemblée, et testée selon les réglementations en vigueur à sa date de fabrication	

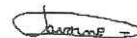
Rapport d essai

Type d essai	Charge appliquée (kg)		Mouvements utilisés
Surcharge	125%	250kg	Tous les mouvements levage
Essais fonctionnel	110%	220kg	Tous les mouvements
Essais de freinage	OK	200kg	Vitesse maximale avant / arrière

Cette machine a subi les essais ci-dessus sans défaillance et fonctionne correctement.

La machine a été testée en nos usines de REIMS le 06/09/2023

F. Lavoine
Quality manager



En l'absence de réglementation locale, la machine doit être vérifiée au moins une fois par an par un organisme agréé ou une personne qualifiée. Cette vérification doit faire l'objet d'un certificat qui valide le maintien en service de la machine.

DECLARATION CE DE CONFORMITE



Fabricant et personne autorisée à constituer le dossier technique

HAULOTTE GROUP
108 RUE DE COURCELLES

51100 REIMS
FRANCE

HAULOTTE GROUP
RUE EMILE ZOLA
CS 30045
42420 LORETTE
FRANCE

Nacelle élévatrice de personnel

en conformité avec le modèle type	STAR 10 AE
Nom commercial	STAR 10
Numéro de série	2139763
Organisme notifié	BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS NB2681 8 cours du Triangle CS 20098 92937 Paris La Défense Cedex - FRANCE
Numéro de certificat	2681 5180 760 01 15 0297 REV 01 EXT01/07/2021
Charge maximale d'utilisation	200kg

Nous déclarons que cette machine est conforme aux dispositions des Directives suivantes

Directive CE Machine	2006/42/CE
Se conforme aux principales exigences de la norme harmonisée	EN280:2013 +A1:2015
Directive CE concernant la compatibilité électromagnétique	2014/30/EU
Directive CE RED concernant les équipements radioélectriques (si machine équipée)	2014/53/UE

Cette déclaration porte exclusivement sur la machine dans l'état où elle a été placée sur le marché

Toute modification de la machine décrite ci-dessus a pour effet d'invalider cette déclaration

A. Benoist
Division Director

REIMS
06/09/2023